



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
XO+U +E++*6 I 3E6+U+E 0H3K3Q
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Mme Akharbach à la conférence internationale sur la régulation des médias à l'ère du numérique La régulation des médias a une finalité éminemment démocratique

[A \[1\]](#) [+A \[1\]](#)

Mme Akharbach à la conférence internationale sur la régulation des médias à l'ère du numérique La régulation des médias a une finalité éminemment démocratique

30 jan 2020



















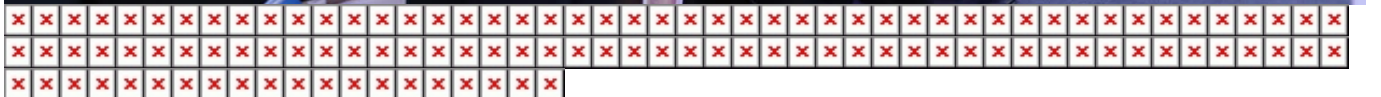












La régulation des médias à l'ère du numérique a une finalité éminemment démocratique, a souligné, jeudi 30 janvier à Rabat, Mme Latifa Akharbach, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) et vice-présidente en exercice du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC).

S'exprimant lors d'une conférence internationale organisée par la HACA sous le thème: "la régulation des médias dans un environnement numérique, mobile et social: impératifs d'adaptation et enjeux de refondation", Mme Akharbach a indiqué que la régulation des médias a une finalité éminemment démocratique, soulignant, au passage, la nécessité pour les régulateurs des médias de renforcer leurs compétences face à une sphère numérique où les sociétés sont disponibles en permanence pour la connexion.

Les sociétés expriment de plus en plus une demande de régulation eu égard aux multiples effets culturels, démocratiques, sociétaux et économiques de la communication digitalisée et globalisée, a-t-elle dit, soulignant la contribution des régulateurs à la réflexion autour de l'adaptation de la régulation des médias à l'ère numérique.

"Les régulateurs, de par leur mandat spécifique et avec leurs outils propres, se posent des questions d'intérêt général: comment préserver les individus, les sociétés, et la communauté humaine globale des risques de manipulation, de la mise en danger du vivre-ensemble, de l'atteinte à la dignité humaine, de la limitation du libre arbitre du citoyen, de la diffusion du discours de haine et de la violation de la vie privée, etc", a estimé Mme Akharbach, ajoutant que les pouvoirs publics se tournent aussi vers les régulateurs, lesquels "ne peuvent être un recours efficace que si leur autonomie est préservée et respectée".

Pour sa part, le président du Conseil National de la Communication du Cameroun (CNC) et président en exercice du RIARC, Peter Essoka, a souligné que la révolution technologique a entraîné une révolution comportementale, d'où la nécessité pour une réorganisation de la chaîne de valeur du secteur de l'audiovisuel, autour de ses fonctions de création, de production, d'édition et de distribution du contenu.

"Face à des mutations profondes, la régulation audiovisuelle est plus que jamais appelée à s'adapter", a-t-il fait remarquer, ajoutant que la régulation, sous sa forme actuelle, est devenue "inadaptée" à un environnement numérisé.

De son côté, le président de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle de la Tunisie (HAICA) et président du Réseau Francophone des Régulateurs des médias (REFRAM), Nouri Lajmi, a indiqué que cette rencontre vise à discuter d'une problématique qui interpelle les régulateurs vis-à-vis de leur rôle dans l'ère du numérique, où les plateformes et les réseaux sociaux envahissent la sphère médiatique.

"Les réseaux sociaux sont devenus un outil d'échange d'informations" et cela pose un problème de mal-information et de "fake news", a-t-il fait savoir, y voyant de "nouveaux défis pour nous en tant que régulateurs, d'où le besoin d'affiner nos outils afin de garantir plus de démocratie, plus de liberté", et des médias et un journalisme de meilleure qualité.

Les travaux de cette conférence se poursuivront vendredi 31 janvier, par une session réservée aux instances membres du RIARC, intitulée "Quelles réponses africaines aux défis de la transformation numérique des médias: problématiques économiques et attentes des citoyens ?".

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>